

Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 05.01.2016 Révision: 05.01.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: 35600, 35601 Rolot 601 - Neusilberhartlot

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Soudures dures

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

ROTHENBERGER Industrial GmbH Sodener Strasse 47 65779 Kelkheim/Germany Tel. +49 (0) 61 95/99 81 - 0

Fax +49 (0) 61 95/99 81 - 7910 Email: info-diy@rothenberger.com

Service chargé des renseignements: ROTHENBERGER Industrial GmbH

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Giftinformationszentrum-Nord / GIZ-Nord Poisons Centre

Telefon / Phone +49 (0) 551/19240

24h / 7d

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: nickel

(suite page 2)



Page: 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2016 Révision: 05.01.2016

Nom du produit: 35600, 35601 Rolot 601 - Neusilberhartlot

(suite de la page 1)

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 7440-50-8 cuivre 2	25-50%
EINECS: 231-159-6 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	
CAS: 7440-02-0 nickel	<10%
EINECS: 231-111-4 🗞 Carc. 2, H351; STOT RE 1, H372; 🕦 Skin Sens. 1, H317	
CAS: 13709-94-9 Potassium metaborate, as CAS 10043-35-3 boric acid	<7%
🕸 Repr. 1B, H360FD; 🔱 Eye Irrit. 2, H319	
CAS: 14075-53-7 tétrafluoroborate de potassium	<5%
EINECS: 237-928-2 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	
CAS: 144-62-7 acide oxalique	<2,5%
EINECS: 205-634-3 () Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Ne pas laisser les sujets sans surveillance.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

Après inhalation: Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)



Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2016 Révision: 05.01.2016

Nom du produit: 35600, 35601 Rolot 601 - Neusilberhartlot

(suite de la page 2)

Après contact avec la peau:

Après contact avec le produit fondu, rafraîchir rapidement avec de l'eau froide.

Ne pas enlever le produit solidifié de la peau.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

Après contact avec les yeux:

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Envoyer immédiatement chercher un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Tenir à l'abri de la chaleur.

(suite page 4)



Page: 4/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2016 Révision: 05.01.2016

Nom du produit: 35600, 35601 Rolot 601 - Neusilberhartlot

(suite de la page 3)

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage: Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

7440-50-8 cuivre

VME Valeur momentanée: 2** mg/m³
Valeur à long terme: 0,2* 1** mg/m³
*fumées **poussières, en Cu

7440-02-0 nickel

VME Valeur à long terme: 1 mg/m³

C2

14075-53-7 tétrafluoroborate de potassium

VME Valeur à long terme: 2,5 mg/m³

en F

144-62-7 acide oxalique

VME Valeur à long terme: 1 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute inhalation et tout contact avec la peau.

Eviter tout contact de la masse fondue avec la peau.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Protection des mains: Gants de protection

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 5)



Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2016 Révision: 05.01.2016

Nom du produit: 35600, 35601 Rolot 601 - Neusilberhartlot

(suite de la page 4)

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme: Solide

Couleur: Divers, selon l'encrage

Odeur: Caractéristique
Seuil olfactif: Non déterminé.
valeur du pH: Non applicable.

Changement d'état

Point de fusion: 890 - 920 °C
Point d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

Inflammabilité (solide, gazeux): Non déterminé.

Température d'inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

Inférieure:
Supérieure:
Non déterminé.
Non déterminé.
Pression de vapeur:
Non applicable.

Densité à 20 °C:
Densité relative
Densité de vapeur.
Vitesse d'évaporation
Non applicable.
Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Insoluble

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique:Cinématique:
Non applicable.
Non applicable.

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 6)



Page: 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2016 Révision: 05.01.2016

Nom du produit: 35600, 35601 Rolot 601 - Neusilberhartlot

(suite de la page 5)

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Dégagement de gaz/vapeurs toxiques.

Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.

- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Fumée d'oxyde métallique toxique

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Le produit contient des métaux lourds. Une pénétration dans l'environnement est à éviter. Traitements préliminaires spécifiques nécessaires.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.



Page: 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2016 Révision: 05.01.2016

Nom du produit: 35600, 35601 Rolot 601 - Neusilberhartlot

(suite de la page 6)

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe

Il de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

(suite page 8)



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.01.2016 Révision: 05.01.2016

Nom du produit: 35600, 35601 Rolot 601 - Neusilberhartlot

(suite de la page 7)

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU) PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

Carc. 2: Carcinogenicity, Hazard Category 2

Repr. 1B: Reproductive toxicity, Hazard Category 1B

STOT RE 1: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 1 STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2